

Décision Générale colonial

Décision n° 416 du 2 avril 1916

n° 416

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 2 avril 1946
Numéro JO n° 4 du 30/04/1946	Date du numéro 30 avril 1946

TEXTE INTÉGRAL

Un passage aérien le Djibouti à Paris a été accordé à M. Besairie, géologue en chef, membre de la mission du Lac Assal. Les frais afférents à ce déplacement seront supportés par le budget local de la Côte française des Somalis.